

Frais d'inscription

Participation sur place

(y compris repas et documentation)

Plein tarif **Etudiant(e)**

CHF 180 CHF 90

Participation via Zoom

(y compris documentation à télécharger)

CHF 100 CHF 50

Versements (*en indiquant le nom de la personne participant au congrès*) sur le CCP 40-33680-3 de la Protection Suisse des Animaux PSA, ou sur le compte de la Basler Kantonalbank, Bâle : IBAN CH2400770016050557342.

Adresse Swift pour transfert électronique : BKBB CH BB 00770

Inscription

L'inscription doit être adressée d'ici au **31 mai 2022** à l'adresse ci-dessous. Dès réception de votre inscription, vous recevrez une confirmation et un bulletin de versement pour régler les frais de participation.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dornacherstrasse 101, Postfach
4018 Basel

Tel. 0041-(0)61-365 99 99

Fax 0041-(0)61-365 99 90

sts@tierschutz.com

www.protection-animaux.com

Langue du congrès : allemand standard

Traduction simultanée : allemand-français + français-allemand

Secrétariat du congrès (seulement pendant le congrès!)

Kongresszentrum Hotel Arte

Riggenbachstrasse 10
CH – 4600 Olten

Tel. 0041-(0)62 286 68 00

info@konferenzhotel.ch

www.konferenzhotel.ch

Au nom des organisateurs :

Theres Buchwalder, Sabine Levai-Scherrer et Lea Sahlmann



Invitation au 23^e congrès sur les animaux de rente
de la Protection Suisse des Animaux PSA

Protection animale chez la volaille de rente : de l'œuf au chicken nugget

Vendredi 10 juin 2022

**Kongresszentrum Hotel Arte
Riggenbachstrasse 10, 4600 Olten**

09 h 00 – 16 h 00

La production de viande de volaille et d'œufs a fortement augmenté au cours des dernières décennies. Les performances des poules ont ainsi été massivement intensifiées par l'élevage, soit pour obtenir un gain élevé de chair et raccourcir la durée d'engraissement, soit pour obtenir une performance de ponte élevée. Les dommages physiques causés par l'élevage à haut rendement sont considérables. Chez les poulets d'engraissement, on observe notamment une augmentation des maladies cardiovasculaires, des déformations osseuses et des déformations du sternum et des troubles du comportement comme le picage des plumes et des orteils. De plus, la grande majorité des frères des poules pondeuses sont tués comme poussins d'un jour. Du point de vue de la protection des animaux, cette évolution est douteuse, voire inacceptable.

A travers le congrès sur les animaux de rente de cette année, nous souhaitons montrer au public les domaines problématiques en matière de bien-être animal, tant pour l'engraissement des volailles que pour la production d'œufs, et aborder et présenter des améliorations et des solutions possibles. Celles-ci doivent correspondre aux connaissances les plus récentes de la recherche et de la pratique et tenir compte des besoins et du bien-être des animaux.

Le mot d'ordre est donc : mieux vaut manger moins de viande de poulet et d'œufs, mais plus issus d'animaux élevés dans des conditions plus respectueuses de leur bien-être – on peut alors les savourer avec une meilleure conscience.

Nous nous réjouissons de vous accueillir le 10 juin à Olten. Merci d'attirer l'attention d'autres personnes intéressées sur le congrès. Vous trouverez le programme du colloque sous www.protection-animaux.com. Nous acceptons volontiers les inscriptions **jusqu'au 31 mai 2022**.

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Cesare Sciarra, ing. agr. dipl. EPF
Directeur du Centre de compétence animaux de rente

23^e congrès PSA sur les animaux de rente « Protection animale chez la volaille de rente : de l'œuf au chicken nugget »,
10 juin 2022, Kongresszentrum Hotel Arte, Olten



PROGRAMME

dès 09 h 00 Enregistrement, café et croissants

9 h 45 **Allocution de bienvenue et introduction à la journée**
Cesare Sciarra, Directeur du Centre de compétences animaux de rente,
Service de contrôle PSA, Aarau

Bloc 1 : DÉTENTION DES POULETS D'ENGRAISSEMENT

- 10 h 15 **Défis et expériences pratiques de la détention de poules parentales**
Stephan Wolf, Chef d'exploitation de la production de volaille, Bell Schweiz AG, Zell
- 10 h 40 **Quel est le degré de mobilité des poules d'engraissement âgées de 30 jours ?**
Dre Sabine Gebhardt-Henrich, Centre spécialisé dans la détention convenable de la volaille et des lapins (ZTHZ), Division Protection des animaux, Université de Berne
- 11 h 05 **L'initiative européenne pour les poulets d'engraissement**
Esther Rabofski, Albert Schweitzer Stiftung für unsere Mitwelt, Berlin
- 11 h 30 **Geflügel Gourmet AG : rapport de l'expérience réalisée dans l'élevage extensif de poules d'engraissement**
Robin Geisser, Geisser Geflügelzucht AG / Trupro AG, Mörschwil
- 11 h 55 **REPAS DE MIDI VEGETARIEN** (buffet de salades, sandwichs végétariens et véganes)

Bloc 2 : DÉTENTION DES POULES PONDEUSES

- 13 h 30 **Atteintes au sternum chez les poules pondeuses**
Dre Beryl Eusemann, département de médecine vétérinaire,
Université libre de Berlin
- 13 h 55 **Approche de solution : Prolongation de la durée de détention**
Tobias Wettler, Service de conseil aux producteurs/trices, Hosberg AG, Rüti ZH
- 14 h 20 **La poule à double usage, une opportunité pour la production d'œufs ?**
Yves Santini, Directeur Ei AG, Sursee
- 14 h 40 **La poule à double usage issue de l'élevage écologique – mise sur pied d'un élevage 100% bio**
Inga Günther, Directrice Ökologische Tierzucht GmbH (ÖTZ), DE-Augsburg
- 15 h 00 **Brève pause**
- 15 h 20 **Où va la détention suisse de volaille du point de vue de la PSA ?**
Sereina Grieder et Heidi Hosp, Centre de compétences animaux de rente, Service de contrôle PSA, Aarau
- 15 h 45 **Conclusion et salutations**
Cesare Sciarra
- 16 h 00 Fin du congrès